



7. Annexe 4 : Politique Economie circulaire

7.1. Contexte : une gestion vertueuse des ressources planétaires

Chaque année, les ressources planétaires sont consommées bien au-delà des limites durables, autrement dit des limites qui permettraient soit le renouvellement de ces ressources, soit leur gestion à très long terme. Le jour du dépassement de la consommation de ressources naturelles que la Terre peut renouveler dans la même année est de plus en plus proche (29 juillet en 2019, 2 mois plus tôt qu'en 1999, *source WWF*).

L'économie circulaire, modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation, le gaspillage de ressources ainsi que la production des déchets, est une réponse à cet enjeu. Dans le secteur de l'énergie, l'économie circulaire peut se développer sur trois thèmes principaux : l'exploitation des ressources naturelles pour la production d'énergie, la consommation d'énergie des utilisateurs finaux et la récupération de la chaleur résiduelle.

7.2. L'économie circulaire au sein du Groupe :

Depuis plus de 20 ans, le Groupe mesure son empreinte sur les ressources au travers des Analyses de Cycle de vie. Il a également développé des outils permettant d'analyser les flux à l'échelle d'un territoire pour diminuer l'impact sur les ressources et développer l'écologie industrielle (le Groupe a été moteur dans l'expérimentation Ecopal menée dans le Nord de la France dans les années 2000).

Chaque site ou activité travaille à la valorisation et/ou au recyclage de ses déchets. Le Groupe, au travers des équipes de recherche & développement notamment, travaille avec les concepteurs, les fournisseurs et les filières de recyclage pour diminuer l'impact sur les ressources.

Acteur majeur de la transition écologique, ENGIE met en œuvre les principes de l'économie circulaire et s'attache ainsi à :

- Augmenter le taux de recyclage des déchets générés par les activités industrielles
- Réduire le recours aux combustibles fossiles
- Développer les gaz verts tels que le biométhane et l'hydrogène
- Identifier des filières de recyclage et réduire ainsi l'impact sur les ressources, notamment pour les énergies renouvelables solaires et éoliennes
- Utiliser les ressources de manière durable via des filières certifiées ou labellisées (ex biomasse)
- Lutter contre la déforestation dans la chaîne d'approvisionnement et n'utiliser que de la biomasse issue d'une gestion durable des forêts telle que définie par le standard SBP (Sustainable Biomass Program)
- Favoriser la réutilisation de pièces détachées et de circulation du stock au sien du Groupe via une plateforme dédiée (BeeWe)

7.3. Les objectifs et engagements :

Depuis 2017, le Groupe a pris des engagements en matière d'économie circulaire :

- Impulser les gaz renouvelables : biogaz, biométhane de première, deuxième et troisième génération
- Développer la récupération d'énergie sur les processus industriels et tertiaires
- Outiller de manière innovante l'aide au processus de prise de décision relative à l'économie circulaire en zone industrielle (Outil BE CIRCLE)

Les nouveaux objectifs et engagements sont définis pour la période 2020-2030.

	Cibles
Etude de l'impact des principales activités sur les limites planétaires	2025
Quantité de biogaz injectée sur les réseaux de transport ou de distribution de gaz contrôlés par le Groupe	>1,5 TWh/an en 2023 >5 TWh/an en 2030